



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLENIÈRE  
DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE**

*Salle Clémentine  
Samedi 13 mai 2006*

*Monsieur le Cardinal,  
Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,  
chers frères et soeurs!*

C'est pour moi un motif de joie de vous rencontrer au terme de l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la Famille, créé par mon vénéré Prédécesseur le Pape Jean-Paul II le 9 mai 1981, et qui célèbre ces jours-ci son 25 anniversaire. J'adresse à chacun de vous un salut cordial, avec une pensée particulière pour le Cardinal Alfonso López Trujillo, que je remercie de s'être fait l'interprète de vos sentiments communs. Votre réunion vous a donné l'occasion d'examiner les défis et les projets pastoraux concernant la famille, considérée à juste titre comme Eglise domestique et sanctuaire de la vie. Il s'agit d'un domaine apostolique vaste, complexe et délicat, auquel vous consacrez de l'énergie et de l'enthousiasme, dans l'intention de promouvoir l'"Evangile de la famille et de la vie". Comment ne pas rappeler, à ce propos, la vision ample et clairvoyante de mes prédécesseurs, et de manière particulière de Jean-Paul II, qui ont promu, avec courage, la cause de la famille, la considérant comme une réalité décisive et irremplaçable pour le bien commun des peuples?

La famille fondée sur le mariage constitue un "patrimoine de l'humanité", une institution sociale fondamentale; elle est la cellule vitale et le pilier de la société et cela concerne les croyants et les non-croyants. Elle est une réalité pour laquelle tous les Etats doivent avoir la plus haute considération, car, comme aimait à le répéter Jean-Paul II, "l'avenir de l'humanité passe par la famille" (*Familiaris consortio*, n. 86). En outre, dans la vision chrétienne, le mariage, élevé par le Christ à la très haute dignité de sacrement, confère une plus grande splendeur et profondeur au

lien conjugal, et engage plus profondément les époux qui, bénis par le Seigneur de l'Alliance, se promettent fidélité jusqu'à la mort dans l'amour ouvert à la vie. Pour eux, le centre et le cœur de la famille est le Seigneur, qui les accompagne dans leur union et les soutient dans la mission d'éduquer les enfants vers l'âge mûr. De cette manière, la famille chrétienne coopère avec Dieu non seulement en engendrant la vie naturelle, mais également en cultivant les germes de la vie divine donnée dans le Baptême. Tels sont les principes bien connus de la vision chrétienne du mariage et de la famille. Je les ai rappelés encore une fois jeudi dernier, en m'adressant aux membres de [\*l'Institut Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille\*](#).

Dans le monde actuel, dans lequel se répandent certaines conceptions équivoques sur l'homme, sur la liberté, sur l'amour humain, nous ne devons jamais nous lasser de présenter à nouveau la vérité sur l'institution familiale, telle qu'elle a été voulue par Dieu dès la création.

Malheureusement, le nombre des séparations et des divorces s'accroît, rompant l'unité familiale et créant de nombreux problèmes aux enfants, victimes innocentes de ces situations. La stabilité de la famille est aujourd'hui particulièrement menacée; pour la sauvegarder, il faut souvent aller à contre-courant de la culture dominante, et cela exige de la patience, des efforts, des sacrifices et une recherche incessante de la compréhension mutuelle. Mais aujourd'hui aussi, il est possible aux conjoints de surmonter les difficultés et de rester fidèles à leur vocation, en ayant recours au soutien de Dieu à travers la prière et en participant assidûment aux sacrements, en particulier à l'Eucharistie. L'unité et la solidité de la famille aide la société à respirer les valeurs humaines authentiques et à s'ouvrir à l'Évangile. C'est à cela que contribue l'apostolat de nombreux Mouvements, appelés à oeuvrer dans ce domaine dans une entente harmonieuse avec les diocèses et les paroisses.

Ensuite, un thème plus que jamais délicat de nos jours est le respect dû à l'embryon humain, qui devrait toujours naître d'un acte d'amour et être déjà traité comme une personne (cf. [\*Evangelium vitae\*](#), n. 60). Les progrès de la science et de la technique dans le domaine de la bioéthique se transforment en menace lorsque l'homme perd le sens de ses limites et, en pratique, prétend se substituer à Dieu créateur. L'Encyclique [\*Humanae vitae\*](#) réaffirme avec clarté que la procréation humaine doit toujours être le fruit de l'acte conjugal, avec sa double signification unitive et procréative (cf. n. 12). C'est ce qu'exige la grandeur de l'amour conjugal selon le projet divin, comme je l'ai rappelé dans l'Encyclique [\*Deus caritas est\*](#): "L'eros rabaisé simplement au "sexe" devient une marchandise, une simple "chose" que l'on peut acheter et vendre; plus encore, l'homme devient une marchandise... En réalité, nous nous trouvons devant une dégradation du corps humain" (n. 5). Grâce à Dieu, de nombreuses personnes, en particulier parmi les jeunes, redécouvrent la valeur de la chasteté, qui apparaît toujours davantage comme la garantie sûre de l'amour authentique. Le moment historique que nous vivons demande aux familles chrétiennes de témoigner avec une cohérence courageuse que la procréation est le fruit de l'amour. Un tel témoignage ne manquera pas d'encourager les hommes politiques et les législateurs à sauvegarder les droits de la famille. En effet, on voit que l'on accorde toujours plus de crédit aux solutions juridiques pour ce qu'on appelle les "unions libres" qui, bien que refusant les obligations

du mariage, prétendent jouir de droits équivalents. En outre, on veut parfois parvenir à une nouvelle définition du mariage pour légaliser des unions homosexuelles, en leur attribuant également le droit d'adopter des enfants.

De vastes zones du monde subissent ce qu'on appelle l'"hiver démographique", avec le vieillissement progressif de la population qui s'ensuit; les familles apparaissent parfois menacées par la peur de la vie, de la paternité et de la maternité. Il faut leur redonner confiance, pour qu'elles puissent continuer à accomplir leur noble mission de procréer dans l'amour. Je suis reconnaissant à votre Conseil pontifical car, lors de diverses rencontres continentales et nationales, il cherche à dialoguer avec ceux qui ont des responsabilités politiques et législatives à ce propos, de même qu'il s'efforce de tisser un vaste réseau de dialogue avec les Evêques, en offrant aux Eglises locales l'opportunité de cours ouverts aux responsables de la pastorale. Je profite ensuite de l'occasion pour réitérer l'invitation faite à toutes les communautés diocésaines de participer avec leurs délégations à la V Rencontre mondiale des Familles, qui aura lieu en juillet prochain à Valence, en Espagne, et à laquelle, si Dieu le veut, j'aurai la joie de participer en personne.

Merci encore pour le travail que vous accomplissez; que le Seigneur continue à le rendre fécond! Je vous assure pour cela de mon souvenir dans la prière, alors que, en invoquant la protection maternelle de Marie, je vous donne à tous ma Bénédiction, que j'étends volontiers aux familles, afin qu'elles continuent à construire leur foyer sur l'exemple de la Sainte Famille de Nazareth.